Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 9 novembre 2026

Lucien Stanzione, le sénateur défend le patrimoine de la ruralité

Lucien Stanzione, sénateur de Vaucluse, continue de mener ses actions en faveur de la ruralité. Lui et son groupe du Sénat interviennent pour le soutien aux viticulteurs, aux caves coopératives, à la lavande, au lavandin, à la cerise, au développement de la filière des plantes à parfum aromatiques et médicinales, au prélèvement du loup pour protéger les élevages, aux aides pour l'entretien des chemins de montagne…

La filière viticole

«La filière viticole traverse une crise durable et structurelle, expose Lucien Stanzione, sénateur de Vaucluse : aléas et changements climatiques, crises diplomatiques impactant nos exportations, crise économique et baisse de la consommation sur le marché français. Les caves coopératives sont mécaniquement impactées par ce contexte très défavorable.»

Sur le terrain

Selon les chiffres du Crédit Agricole : «En avril 2024, le Crédit Agricole faisait état d'une augmentation de 23,4% des taux de défaut et la Coopération agricole estime aujourd'hui à plus d'une centaine le nombre de caves en grande difficulté, soit plus de 20% des caves coopératives en France. Dans la vallée du Rhône, on dénombre 50% des caves en difficulté, 37% en Occitanie – Midi Pyrénées et 40% dans le Bordelais.»

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 9 novembre 2026

Copyright Béatrice Saby

Accompagner les caves coopératives
Pour faire face à cette crise, dans la mesure où les caves coopératives ont besoin d'être accompagnées dans leur restructuration et dans leurs plans de fusion-absorption, j'avais proposé avec mon groupe du Sénat, à travers une enveloppe de 75M€ sur 3 ans, dont 25M€ en 2025, de les aider, dans le cadre du Projet de Loi de Finances pour 2025. L'amendement que nous avions proposé le 2 décembre 2024, travaillé avec la Coopération agricole, a pourtant été rejeté par le Gouvernement.»

Dans les faits
«En juillet, Annie Genevard, ministre de l'agriculture a rencontré les Vignerons Coopérateurs de France au sujet de l'aide de 10M€ promise par le Gouvernement qui se fait attendre alors que les dégâts vont être importants. Je dénonce cette nouvelle opération de communication du Gouvernement.»

Mieux défendre la montagne au plan national
En réaction à la loi Montagne II de 2016 applicable à 80%, «qui a permis des avancées pour les territoires de la montagne, j'ai organisé en avril dernier, une première réunion avec les élus de Montagne à la Mairie de Saint-Saturnin-lès-Apt, en présence d'une quinzaine de maires et adjoints concernés, afin de mieux identifier leurs besoins. Gilles Ripert, Président de la Communauté de Communes du Pays d'Apt Lubéron était également présent.

Les sujets abordés avec les élus
Les élus ont abordé : «Les crises subies par la lavande, la cerise, la viticulture ; La spécificité de l'agriculture méditerranéenne dans le cadre de la future Politique agricole commune (PAC) ; La protection des élevages : caprins, ovins, contre le loup, avec la demande de déclassement du canis lupus ; Une bonification de la Dotation globale de fonctionnement –DGF-, notamment pour l'entretien des

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 9 novembre 2026

chemins de montagne ; Le maintien des classes et des postes d'enseignants ; le maintien de la ressource en eau ; Des terrains à bâtir…»

Pour mémoire
En mars dernier, Lucien Stanzione avait rencontré la Ministre de l'agriculture évoquant les taxes Trump, l'importante baisse de la consommation de vins en France, la crise de la viticulture. Le sénateur avait demandé la protection des vins et spiritueux comme patrimoine, culture et mode de vie ; La promotion des grands crus vauclusiens : Baumes de Venise, Châteauneuf-du-Pape, Gigondas, Rasteau, Vacqueyras… ; La simplification de l'étiquetage, notamment au regard du QR code ; La simplification de la gestion administrative des exploitations via une fiche unique qui répondrait à toutes les obligations déclaratives administratives : déclarations de récolte, de production, d'inventaire, de stock, état récapitulatif de la TVA.

Annie Genevard ministre de l'agriculture et Lucien Stanzione Copyright Lucien Stanzione Communication

La fièvre catarrhale ovine
Pour Lucien Stanzione, la ministre de l'agriculture n'a pas répondu aux enjeux qui se jouent actuellement comme le manque de disponibilité de vaccins face à la mutation des fièvres catarrhales ovines –FCO-; Egalement, les dispositifs d'indemnisation des foyers FCO de 75M€ ne s'adresse qu'aux mortalités directes et omettent les pertes indirectes comme la baisse de fertilité ou les naissances non-viables.»

Visite de l'entreprise Elixens
En mai, Lucien Stanzione a visité l'entreprise Elixens France, au titre de la défense des productions méditerranéennes, et particulièrement de la lavande et du lavandin.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 9 novembre 2026

«Spécialisée dans la production, la transformation et la commercialisation des PPAM**,** principalement destinées aux marchés de la cosmétique, de l'aromathérapie, des compléments alimentaires, de l'herboristerie et de la parfumerie, c'est d'abord une entreprise ancrée dans son territoire, profondément liée à une cinquantaine d'agriculteurs en Dauphiné-Provence. Près de 60 variétés de Plantes à parfum, aromatiques et médicinales –PPAM- sur près de 400 hectares, sont cultivées entièrement en agriculture biologique et transformées grâce à son outil industriel de travail performant des plantes, son savoir-faire dans le travail des poudres, des tisanes. L'entreprise invite les agriculteurs à se diversifier dans la menthe, le thym…»

Les initiatives structurantes

Lucien Stanzione note une concrétisation de dynamique avec l'ouverture de l'Institut national de recherche pour l'agriculture, l'alimentation et l'environnement –Inrae– à Avignon en 2020 ; La création de la Maison du Patrimoine Lavandicole de Provence et de son antenne à Sault le 15 novembre dernier et à Sahune dans la Drôme le 21 mars ; L'organisation du 1er colloque international de la lavande au Sénat en décembre dernier ; Enfin, le sénateur s'est félicité de la candidature pour l'inscription au patrimoine mondial de l'Unesco des paysages lavandicoles de Provence.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 9 novembre 2026

Lucien Stanzione et Maire-Pierre Monier sénatrice de la Drome, au centre, entourés des élus de la montagne pour mieux défendre la spécificité des territoires de la montagne au plan national

---

La filière lavande réunie à Montguers, dans la Drôme

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 9 novembre 2026

Marie-Pierre Monier, sénatrice de la Drôme et Lucien Stanzione, sénateur de Vaucluse ont réuni des représentants de la filière lavande et lavandin, la coopérative France Lavande ainsi que des élus locaux à Montguers pour faire le point sur la situation et élargir le champ de réflexion sur l'arboriculture, l'élevage, la viticulture des territoires de montagne sèche. Tour d'horizon également de l'avancée des sujets traités.

Mais avant que ne débute la réunion une trentaine d'agriculteurs s'est présentée,
interpellant les élus sur les difficultés rencontrées sur la filière lavandicole et notamment sur les 4M€ sur les 10 obtenus par les sénateurs. Ils ont également exprimé leur crainte quant à l'absence de relève professionnelle concernant leurs secteurs d'activité. Il résulte de cette réunion que nombre de filières agricoles partagent de grandes difficultés dans une conjoncture où la spéculation règne corrélée à des prix systématiquement revus à la baisse.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 9 novembre 2026

S’organiser pour continuer à exister

Dans le même temps, les filières s’organisent notamment pour entamer le travail en montagne sèche, s’adonner à la polyculture pour enrichir le sol, nourrir le partage des bonnes pratiques et des échanges d’expérience ainsi que pour s’informer des dernières avancées de la recherche, comme les sélections variétales, la lutte contre les ravageurs et maladies, « même si 20 % du financement reste à la charge des filières et sont, dans la situation actuelle, difficiles à mobiliser, » observe le sénateur Stanzione.

Seul le poids du collectif fera pencher la balance

Marie-Pierre Monier, la sénatrice de la Drôme et Lucien Stanzione, le sénateur du Vaucluse ont salué le travail collectif qui s’engage tant entre les filières qu’entre les chambres d’agricultures départementales. Ils estiment ces liens porteurs d’espoir pour l’avenir. Ils vont, de leur côté, continuer à sensibiliser le ministère et les collectivités territoriales sur la nécessité de considérer la situation d’ensemble des territoires de montagne sèche et de leurs filières en difficulté, ainsi que sur la prise en compte particulière de la polyculture de diversification.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839
Pour toujours en savoir plus, lisez **www.echodumardi.com**, le seul média économique 100% Vaucluse habilité à publier les annonces légales, les appels d'offres et les ventes aux enchères !

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 9 novembre 2026

Au quotidien ?
Plaider pour un soutien spécifique de toutes les filières agricoles –arboriculture, viticulture, lavande, cerise…- par tous les moyens pour maintenir les exploitations ; mieux considérer les spécificités territoriales ; parvenir à un prix de vente qui ne soit jamais inférieur au coût de revient et qui permette, aux agriculteurs, de vivre du revenu de leur travail. Pour Lucien Stanzione, la recherche, le développement de solutions alternatives aux produits phytosanitaires sont les pistes les plus sérieuses à explorer pour soutenir durablement l'ensemble des filières.

Dans le détail

La distillation
Le 13 février dernier, au Sénat, Lucien Stanzione a évoqué les difficultés rencontrées par les filières vauclusiennes : viticulture, lavande, cerise de bouche et d'industrie, la truffe, la recherche face à la ministre déléguée de l'agriculture, Agnès Pannier-Runacher.
«Alors que depuis 2021, je ne cesse d'alerter le gouvernement sur l'ampleur de la crise viticole et l'urgence de déployer des mesures d'accompagnement concrètes pour les exploitants en difficulté, je vois

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 9 novembre 2026

mes demandes rejetées. Et c'est seulement face aux braises de la colère, que le Gouvernement déploie un fonds d'urgence de 80M€ pour accompagner les exploitations viticoles les plus en difficultés. Je remarque, cependant, que seulement 4,7M€ sont annoncés pour le Vaucluse alors que près de 1,2 million d'hectolitres pour les Côtes-du-Rhône rouges, sont encore en cuve, malgré 3 distillations.

La lavande, la cerise, la truffe

Le sénateur Stanzione s'étonne que le reliquat de 4M€ sur les 10M€ d'aides votées par le Sénat l'été dernier ne soit toujours pas versé aux lavandiculteurs. Le maire honoraire d'Althen-des-Paluds continue à se battre pour la cerise de bouche et d'industrie pour laquelle la couverture filet reste inefficace contre les ravageurs. Il demande le soutien aux producteurs de truffe dont l'exploitation reste aléatoire, notamment au regard du réchauffement climatique. Quant au volet prédation et de survie du pastoralisme, le sénateur redoute le manque de moyens et le nouveau plan loup qui ne répond pas aux attentes des éleveurs.

Un amendement retoqué

Le 8 décembre 2023 lors de l'examen des crédits de la mission Agriculture, alimentation, forêt et affaires rurales du projet de loi de finances pour 2024, la majorité et la droite sénatoriales avaient émis un avis défavorable sur l'amendement proposé par Lucien Stanzione, visant à créer un fonds d'urgence de 20M€ pour la filière des côtes du Rhône, à l'exception de certains grands crus comme le Châteauneuf-du-pape où le Gigondas, les exploitations des Côtes-du-Rhône souffrant de surproduction.

Ci-dessous, Marie-Pierre Monier, Alain Aubanel, Le Maire de Revest-du-Bion (04), Patrice de Laurens (ancien DRAAF Paca et Président du Comité Interministériel sur les Huiles essentielles)

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 9 novembre 2026

Lancement d’une expérimentation nationale sur la biosécurité dans les élevages de plein air avicoles et porcins

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 9 novembre 2026

Une centaine d'élevages avicoles et porcins vont expérimenter, identifier et évaluer les mesures de prévention sanitaire spécifiques au plein air. Ce projet associe des acteurs professionnels agricoles, des instituts techniques et l'Anses (Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail) ainsi que l'Agriculture paysanne (Fadear), à la demande du Ministère de l'Agriculture.

Objectif ? Etudier l'évolution des recommandations y compris règlementaires des exploitations agricoles de plein air très impliquées dans la démarche qualité concernant la longue durée de l'élevage, l'obligation de parcours de plein air, la vente en circuits courts…

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 9 novembre 2026

DR

Cette expérimentation
sera menée au niveau national par des scientifiques des Instituts techniques et de l'Anses et animée par le réseau de l'Agriculture paysanne (la Fadear, Fédération associative pour le développement de l'emploi agricole et rural). Seront examinés l'analyse du risque et l'appropriation des mesures de biosécurité ; la prévention ; la mise en place de mesures, leurs adaptations règlementaires.

La sélection des fermes pilotes
se fera en septembre 2023 et l'expérimentation clôturée le 31 mai 2025. Le budget de l'expérimentation se monte à 700 000€ financés par le plan France Relance au titre du 'Pacte biosécurité et bien-être animal'.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 9 novembre 2026

DR

Les acteurs
de cette expérimentation sont la Fédération associative pour le développement de l'emploi agricole et rural ; L'Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail ; L'Institut technique de l'aviculture ; L'Institut du porc ; L' Institut de l'agriculture et de l'alimentation biologiques ; La Société nationale des groupements techniques vétérinaires ; Les Groupements de défense sanitaire – France ; Le Mouvement de défense des exploitants familiaux ; La Fédération nationale des syndicats d'exploitants agricoles ; la Fédération nationale d'agriculture biologique ; Les Centres d'initiatives pour valoriser l'agriculture et le milieu rural.